

JUIN

26

DE 09H00  
À 12H00




SVIT  
SCHOOL

# Hausse du taux hypothécaire :

## le cadeau peut-il s'avérer empoisonné pour le bailleur ?

Après des années de baisse, puis de stabilisation, le taux hypothécaire de référence est reparti, dès juin 2023, à la hausse, passant successivement de 1,25 % à 1,5 %, avant de s'établir à 1,75 % au 1er décembre 2023.

Les propriétaires-bailleurs ont, pour certains d'entre eux, choisi de répercuter cette hausse sur leurs locataires.

-  Rappel des étapes & démarches incontournables à effectuer dans ce cadre
-  Se prémunir contre les éventuelles embûches lors d'une notification de hausse de loyer
-  Considérer les armes de défense dont le locataire dispose afin de constituer un dossier solide en amont

### Massimo Durante

Titulaire du Brevet fédéral de gérant d'immeubles ainsi que du Diplôme fédéral d'administrateur de biens immobiliers, Chef de groupe Gérance Livit Real Estate Management SA

### Sarah Perrier

Avocate au barreau, Spécialiste FSA en droit du bail, CAS (Certificate of Advanced Studies) en droit de la construction et de l'immobilier, Etude LEGAcité Sàrl



↓  
inscription

SVIT School SA  
Avenue de Rumine 13  
1005 Lausanne

CHF 300.-  
CHF 250.-  
membres du SVIT Romandie